

PRIX JOËL AUBERT

ETUDIANTS EN JOURNALISME



COMMENT PARTICIPER

EDITION 2026

Contexte

- Dans une société marquée par l'emprise des réseaux sociaux et l'émergence de l'intelligence artificielle, le prix Joël Aubert est attaché à mettre en valeur un « journalisme d'information » : crédible et ancré sur le réel et un « journalisme de solutions » au service d'une presse libre, indépendante, sachant rendre compte des faits avec objectivité.
- Cela repose sur des journalistes fidèles aux valeurs fondamentales de rigueur, de crédibilité et de sincérité incarnées par Joël Aubert dont ce Prix perpétue l'esprit et la pratique journalistiques. Un prix à la fois reflet et prolongement de ses engagements professionnels et ses valeurs personnelles [à découvrir ici](#).
- Ce Prix, l'un des mieux dotés en France, encourage des étudiants en école de journalisme ayant produit un dossier complet sur une thématique liée à l'agriculture, au monde rural et au développement des territoires en Région.
- L'organisation est portée par l'association « Prix Joël Aubert » domiciliée à cette adresse : BEAM-Salon De L'agriculture - Rue Jean Samazeuilh-CS 20088 - 33000 Bordeaux
Numéro SIREN/SIRET : 53397467100018

Prix et dotations

1. Prix Joël Aubert d'un montant de 2.000 €

Doté par le [Salon de l'agriculture de Nouvelle Aquitaine](#)¹

Au-delà du montant du Prix, l'étudiant bénéficie :

- D'une publication de son reportage dans le quotidien régional Sud Ouest
- D'une interview sur [Agriwebtv](#).

2. Prix Marcel Desvergne² d'un montant de 1.000 €

- Doté par l'association Prix Joël Aubert, ce Prix récompense particulièrement la qualité de la vidéo réalisée par l'étudiant
- Ce Prix peut être cumulatif avec l'un des 2 autres Prix

3. Prix « coup de cœur » d'un montant de 500 €

- Doté par la [Safer Nouvelle-Aquitaine](#)

Thème et livrables

Chaque participant doit remettre une contribution composée de 3 livrables (en langue française) :

1. Un reportage de 7000 signes maximum, qui peut être composé de différents éléments (ex. un papier principal avec un encadré ou un petit papier d'ouverture ou un portrait, interview, chiffres clés, etc.). Des illustrations (photos, dessins ...) peuvent accompagner le papier.
2. Une synthèse d'un feuillet de 1200 signes maximum
3. Une vidéo de 3' qui permet de compléter et enrichir l'article (vous ajoutez une info complémentaire, vous donnez la parole à un tiers, ...)

Cible du reportage : le grand public (non spécialiste)

Objet du reportage : Traiter un sujet libre lié aux enjeux de l'agriculture aujourd'hui illustrant l'évolution de la ruralité en Région. *NB : le sujet doit avoir un lien direct ou indirect avec la [Nouvelle-Aquitaine, ses territoires, la diversité de ses productions](#), ...*

¹ Le « Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine » est le rendez-vous incontournable de l'Agriculture avec un grand A ! Venir au salon c'est la promesse de découvrir le monde des animaux agricoles, la gastronomie régionale, l'art de vivre, les festivités mais aussi les enjeux d'une filière qui se projette avec passion dans l'avenir.

² Marcel Desvergne, ami de Joël Aubert, se présentait comme un « citoyen numérique », il avait pressenti avant beaucoup d'autres l'importance qu'allaient occuper les nouvelles technologies dans les domaines de la presse et des télécommunications, bien avant qu'on parle d'Internet. [En savoir plus](#)

Critères d'appréciation

- Amener à une plus grande connaissance du monde agricole et de sa diversité,
- Susciter une meilleure compréhension des contraintes qui s'imposent aux agricultrices et agriculteurs, impacts environnementaux, foncier, réglementation, ...
- Donner à voir les moyens utilisés pour améliorer la production au service de l'alimentation,
- Illustrer la transformation de la ruralité en Région dans un monde en mutation

Chaque membre du Jury* complète une grille détaillée, enrichie d'un commentaire. Cette grille s'appuie sur les indicateurs suivants

- Originalité et pertinence du reportage (*Critère non applicable au sujet proposé par le Jury*)
- Contribution à une meilleure compréhension des enjeux agricoles et ruraux
- Qualité journalistique

* : le Jury est composé d'un panel de journalistes et de professionnels agricoles

Participation / Calendrier

- Le prix est réservé aux étudiants en journalisme dans une école reconnue par la profession. Les candidatures sont gratuites, ouvertes aux personnes majeures et aux résidents européens. Les candidatures sont dans la limite d'une participation par personne.
- Les inscriptions sont ouvertes du 10 septembre au 30 octobre 2025 et font l'objet d'une information aux étudiants via les écoles de journalisme.
- Pour participer au Prix les étudiants sont invités à faire acte de candidature avant le 30 octobre 2025 sur le site internet du prix : <https://prixjoelaubert.fr>
- Pour pouvoir participer au Prix chaque candidat devra fournir ses coordonnées exactes, nom, prénom, adresse complète, numéro de téléphone et adresse mail, à défaut de quoi sa participation ne sera pas prise en compte.
- Le candidat déclare faire son affaire personnelle de ses relations avec d'éventuels co-auteurs de l'œuvre qu'il présente. Les frais de réalisation du reportage et de participation au Prix sont à la seule charge de chacun des participants et ne feront l'objet d'aucun remboursement ou d'aucun versement d'une quelconque contrepartie.
- Du fait de leur participation au Prix, les futurs lauréats autorisent à faire publier et faire diffuser librement par tous moyens leur nom, prénom, contribution (reportage, vidéo), pour la promotion du Prix et sans que cela leur confère un droit à une rémunération ou à un avantage quelconque.
- Les candidats retenus doivent remettre leur contribution avant le 31 décembre 2025 par mail à cette adresse : contact@prixjoelaubert.fr

Utilisation des reportages

- Du fait de leur participation au Prix, les participants autorisent les organisateurs ainsi que leurs partenaires à reproduire, représenter, et communiquer tout ou partie de leur article ou reportage au public par tout procédé matériel ou immatériel et mise en ligne sur tous réseaux et/ou services de communications électroniques, quel que soit le mode d'accessibilité (consultation ou téléchargement, podcast, ...),
- Les exploitations prévisibles étant la mise en ligne sur le site internet du Prix pour une durée illimitée à compter de la remise du Prix et la diffusion sur les antennes des partenaires listés à compter de la remise du Prix. Cette autorisation est consentie à titre gracieux (les participants renoncent à percevoir une rémunération à quelque titre que ce soit) et sans limite géographique,
- Les organisateurs ne sauraient être déclarés responsable de l'utilisation des reportages que pourront en faire les personnes qui les auront enregistrés lors de leur diffusion.

Responsabilités - Garanties

- La responsabilité des organisateurs ne saurait être recherchée pour aucun préjudice financier, matériel, moral, corporel ou autre, survenu à l'occasion de la participation au Prix.
- S'agissant de son reportage, chaque participant garantit :
 - Ne pas avoir de lien de parenté avec l'un des membres du jury
 - Avoir recueilli l'ensemble des autorisations nécessaires sur les contenus, citations et/ou visuels qu'il pourrait intégrer (ex. : personnes interviewées, ...)
 - Disposer de l'intégralité des droits de propriété matérielle et intellectuelle et n'être soumis à aucune obligation à l'égard des tiers concernant ces droits (ex. : il n'est soumis à aucune obligation d'exclusivité et n'est pas membre d'une société de gestion collective de droits)
 - Que son reportage ne fait pas l'objet d'une action en justice ou d'une réclamation de la part d'un tiers
 - La loi française est seule applicable pour tout litige qui viendrait à naître du fait de ce Prix ou qui serait directement ou indirectement lié à celui-ci...
 - La participation au Prix emporte l'acceptation pleine et entière de l'intégralité des clauses du présent règlement